



A **NALYSE DES BESOINS SOCIAUX** 2013

DEMOGRAPHIE

DEMOGRAPHIE

EMPLOI

EMPLOI

LOGEMENT

LOGEMENT

FAMILLEE

DEPENDANCE

DEPENDANCE

PRECARITE

PRECARITE

SANTE

SANTE

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX 2013



Monsieur Roger DIDIER
Maire de Gap
Président du CCAS

Madame Françoise DUSSERRE
Vice-Présidente du CCAS

Sous la direction de
Monsieur Alain GRISARD
Directeur du CCAS

Réalisée par
Madame Brigitte ROOSEN
Responsable Développement Social
04 92 53 24 27 - brigitte.roosen@ville-gap.fr

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX 2013

Le **Panorama Social**, créé en 2003, est un outil d'observation des évolutions sociales de la commune et permet une lecture à court, moyen et long terme. C'est un recueil de données partiel et non exhaustif à vocation d'aide à la réflexion. Il permet d'obtenir un **diagnostic partagé** par l'ensemble des institutions et des associations du territoire. Son objectif est de donner aux acteurs sociaux une meilleure connaissance des **besoins sociaux du territoire**.

Le recueil des données quantitatives du Panorama Social sert de base pour l'**Analyse des Besoins Sociaux** qui est une obligation annuelle pour les CCAS, conformément au Code de l'Action Sociale et des Familles dans son article 1^{er} du décret du 6 mai 1995 qui indique que « **les centres communaux et intercommunaux d'action sociale procède annuellement à une analyse des besoins sociaux de la population qui relève d'eux, et notamment ceux des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficulté. Cette analyse fait l'objet d'un rapport présenté au conseil d'administration** ».

L'Analyse des Besoins Sociaux sert à :

- ✓ prioriser les actions,
- ✓ acter les axes d'action,
- ✓ alerter (points de vigilance, points rouges),
- ✓ apporter la ressource en face du besoin,
- ✓ cibler les besoins et les attentes de la population

Le rôle du CCAS est d'être :

- ✓ Un animateur de la politique sociale de la ville (loi 2000-2 du 2 janvier 2002)
- ✓ Un prescripteur d'actions portées ou non par le CCAS
- ✓ Un acteur économique par l'impact économique du social : la gestion sociale crée des emplois (efficience économique de l'action sociale).

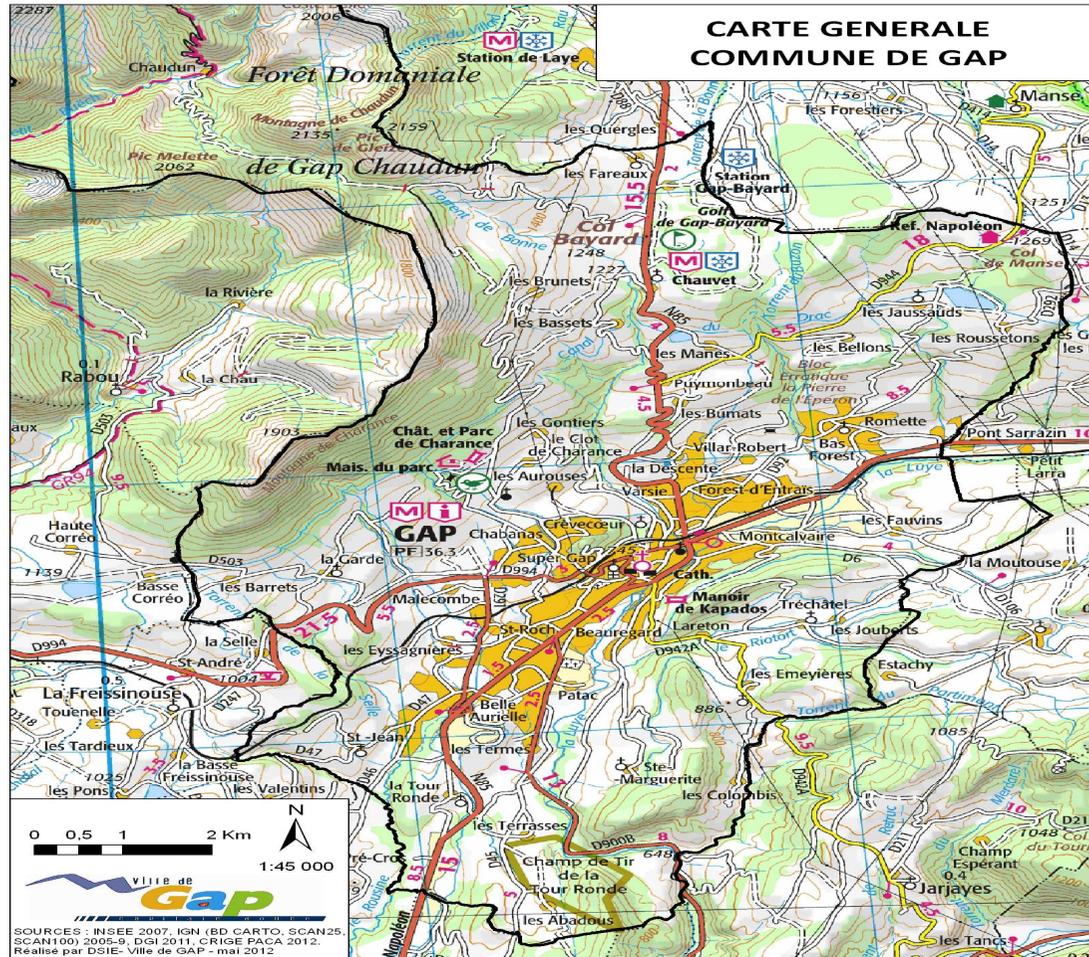
Le Panorama Social 2013 a récolté ses données quantitatives pour l'année 2012 auprès de **31** partenaires institutionnels et associatifs ainsi que les données de l'Insee. La source des données est indiquée en bas de page avec l'année de référence.

Les thématiques abordées sont au nombre de 7

- Population
- Emploi
- Logement
- Famille
- Dépendance
- Précarité
- Santé

LE TERRITOIRE

GAP, avec **39 744 habitants**, est la ville la plus importante des Hautes-Alpes qui compte **136 971 habitants**. La ville représente **29%** de la population départementale.



Le département des Hautes-Alpes est parmi les 10 départements français qui continuent à accueillir de nouveaux habitants. Cette attractivité est aussi accompagnée d'une tendance marquée au vieillissement de la population.

Source : Le schéma de cohérence territoriale de l'Aire Gapençaise >Horizon 2030

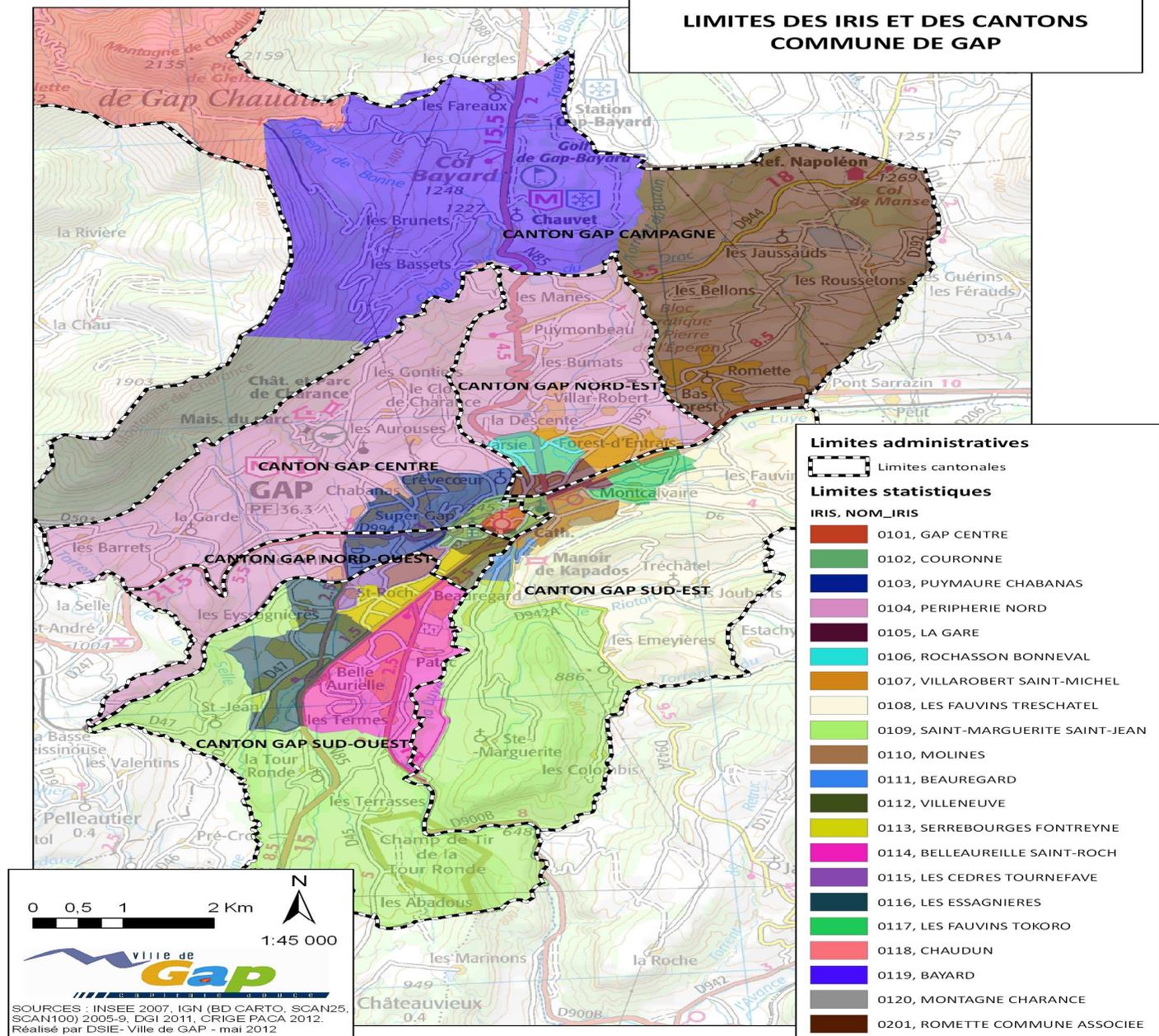
Définition IRIS

Afin de préparer la diffusion du [recensement de la population](#) de 1999, l'INSEE avait développé un découpage du territoire en mailles de taille homogène appelées IRIS2000. Un sigle qui signifiait « Ilots Regroupés pour l'Information Statistique » et qui faisait référence à la taille visée de 2 000 habitants par maille élémentaire.

Depuis, l'IRIS (appellation qui se substitue désormais à IRIS2000) constitue la brique de base en matière de diffusion de données infra-communales. Il doit respecter des critères géographiques et démographiques et avoir des contours identifiables sans ambiguïté et stables dans le temps.

Découpage territorial : les IRIS

La Ville de Gap compte 21 IRIS dont 1 pour Romette, commune associée.



POPULATION

La **population municipale** est celle qui est utilisée à des fins statistiques. Elle comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires, les personnes sans abri recensées sur la commune et les personnes résidant dans une habitation mobile.

La **population totale** est le plus souvent utilisée pour l'application de dispositions législatives ou réglementaires.

La **population comptée à part** comprend les personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur la commune comme, par exemple, les étudiants majeurs logés ailleurs pour leurs études.

LA POPULATION

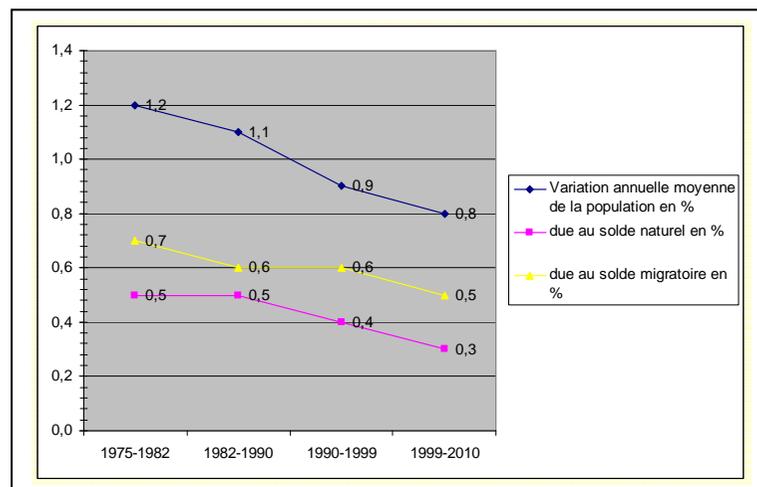
POPULATION	2008	2009	2010	2011	2012	Sources
Population municipale	38 584	39 243	39 744			Insee RP
Part des moins de 20 ans	23,3%	22,8%	23%			
Part des 60 ans et +	26,1%	26,5%	27,1%			
Ménages	18 009	18 394	18 546			Insee RP
Naissances	397	416	400	384	411	Etat civil
Taux de natalité de 1999 à 2010			11,7%			<i>Insee</i>
Décès	280	265	296	293	291	Etat civil
Taux de mortalité de 1999 à 2010			8,4%			<i>Insee</i>

La population a augmenté de 8,7 % entre 1999 et 2010, soit un taux annuel de + 0,8 %

Le dernier recensement Insee RP 2010, entré en vigueur au 1/01/2013, fait état d'une population municipale de **39 744 habitants** pour GAP, soit une augmentation de sa population de **+ 8,7 %** entre 1999 et 2010. Il est à noter que le département des Hautes-Alpes progresse de **+ 12,6 %** et la région PACA de **+ 8,7 %**. GAP regroupe **29%** de la population des Hautes Alpes.

La population totale atteint les **41 659 habitants** dont 1 915 habitants en population comptée à part (*personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur la commune. Exemple : étudiants majeurs logés ailleurs pour leurs études*).

La variation de la population entre 1999 et 2010



Insee RP 2010

Gap bénéficie d'une croissance de sa population de **0,8%**, le département de **1,1%** et la région PACA de **0,8%**. C'est plus que la moyenne nationale qui est de **0,6%**. Ce dynamisme démographique s'explique à la fois par un excédent de naissances sur les décès et par un nombre d'arrivées supérieur aux départs.

L'accroissement naturel (naissances et décès) est de **+ 0,3%** et de **+ 0,5%** pour le solde migratoire.

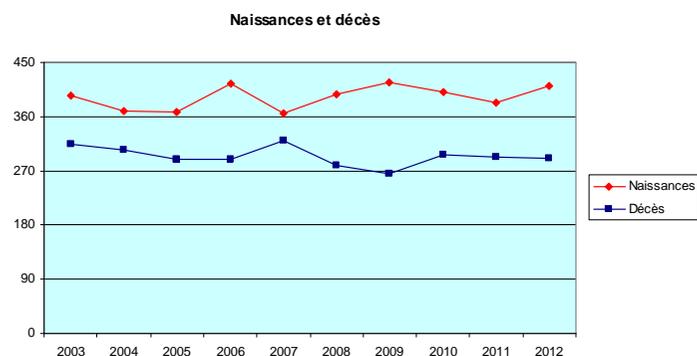
Depuis 2006, les Hautes-Alpes accueillent davantage d'habitants (+ 1 600 habitants par an). C'est désormais l'un des départements français qui progresse le plus rapidement sur la période récente. Il arrive en 2010 au **9^{ème}** rang des départements de métropole avec une croissance de **+ 1,2%** par an depuis 2006

Evolution de la population des Hautes-Alpes et de leurs principales communes

Département	Commune	Population		Variation annuelle entre 1999 et 2010	
		2010	1999	Nb d'habitants	%
Hautes-Alpes	Ensemble	136 971	121 419	1 414	1,1
	Gap	39 744	36 262	317	0,8
	Briançon	11 627	10 737	81	0,7

Source : Insee, recensement de la population

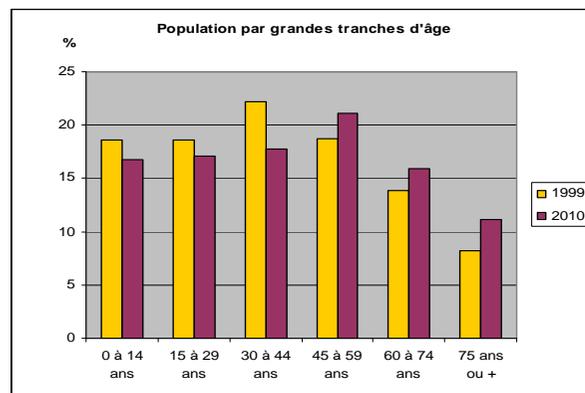
L'accroissement naturel



En 2012, les naissances domiciliées à Gap s'élèvent à **411** tandis que les décès domiciliés sont de **291**.

Source : Etat-civil

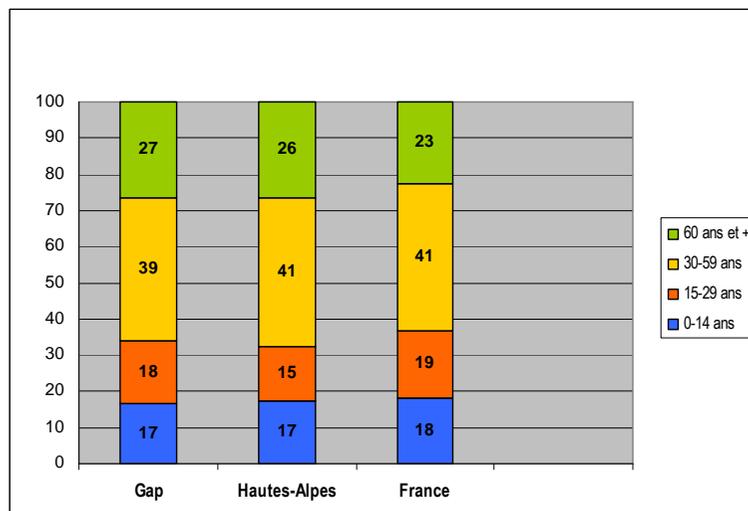
Une population qui vieillit



Gap compte moins de jeunes et plus de personnes âgées que la moyenne nationale. Ainsi en 2010, les moins de 30 ans représentent **33,9%** de la population gapençaise contre 36,8% en France et les personnes de 60 ans et plus représentent **27,1%** des habitants contre 23% en France. D'une manière générale, on peut constater une diminution **0-44 ans** de 1999 à 2010 alors que dans le même temps les **45 ans et plus** sont en augmentation.

Source : Insee, RP1999 et RP2010 exploitations principales.

La répartition en % de la population par classe d'âge



Insee RP 2009

En 2009, les **0-14 ans** représentent **16,5 %** de la population gapençaise contre 18,6% en 1999 (18,3% en France).

Les **60-74 ans** représentent **15,9%** sur Gap (13,7% en France).

Les **75 ans et +** représentent **10,6 %** de la population (dont 63% de femmes) contre 8,2% en 1999 (8,8% en France).

Evolution de la population par groupe d'âges

Année	Proportion en %		
	Moins de 20 ans	De 20 à 64 ans	65 ans et plus
2007	24,1	56,8	19,1
2008	23,3	56,6	20,1
2009	22,8	56,7	20,5
2010	23,0	55,9	21,1

REVENUS

LES REVENUS

Ménage fiscal

Regroupement des foyers fiscaux – ensemble des personnes inscrites sur une même déclaration de revenus – répertoriés dans un même logement.

Revenu fiscal

Ressources déclarées par les contribuables aux services fiscaux, avant abattement. Cela correspond aux revenus avant redistribution, il ne peut donc être assimilé à un revenu disponible. Il comprend :

- les revenus salariaux,
- les revenus des professions non salariées,
- les retraites (hors minimum vieillesse), pensions d'invalidité, pensions alimentaires reçues, certains autres revenus (patrimoine, etc.).

Revenu fiscal par unité de consommation (RUC)

Il relativise le niveau de revenu par rapport à la composition du ménage fiscal. Le revenu exprimé par UC devient un revenu par équivalent adulte, comparable d'un lieu à un autre et entre ménages de compositions différentes. Le nombre d'UC d'un ménage est évalué selon la définition utilisée par l'INSEE et par Eurostat :

- le premier adulte du ménage compte pour 1 UC
- les autres personnes de 14 ans ou plus comptent chacune pour 0,5 UC
- les enfants de moins de 14 ans comptent chacun pour 0,3 UC.

Médiane

Valeur qui partage une distribution en deux parties égales. Pour une distribution de revenus, la médiane est le revenu au-dessous duquel se situent 50% des effectifs et au-dessus duquel se situe l'autre moitié des effectifs.

REVENUS	2008	2009	2010	2011	2012	Sources
Revenu fiscal des ménages par UC (médiane)	18 132	18 334	18 646			Insee
Nombre de ménages allocataires sous le seuil des bas revenus <i>dont % ménages allocataires CAF</i>	2 189 30,20	2 366 31,93	2 454 32,79	2 581 34,28	2 658 35,41	Caf
Nombre de ménages allocataires dépendant à + 50% des minima sociaux <i>dont % ménages allocataires CAF</i>	1 354 18,68	1 474 19,89	1 603 21,42	1 673 22,22	1 748 23,29	Caf

Les niveaux de vie en 2011 en France métropolitaine

En 2011, selon l'enquête Revenus fiscaux et sociaux, le niveau de vie médian s'élève à 19 550 euros annuels ; il est stable en euros constants par rapport à 2010. Les 10% des personnes les plus modestes ont un niveau de vie inférieur à 10 530 euros. Les 10% les plus aisés disposent d'au moins 37 450 euros, soit 3,6 fois plus. En 2011, les niveaux de vie augmentent uniquement pour la moitié la plus aisée de la population. Pour la moitié la plus modeste, ils reculent, mais moins que les deux années précédentes.

Le seuil de pauvreté, qui correspond à 60% du niveau de vie médian de la population, s'établit à 977 euros mensuels en 2011. La pauvreté continue d'augmenter, mais plus modérément qu'en 2010. Elle concerne 8,7 millions de personnes, soit 14,3% de la population, contre 14,0% en 2010.

La pauvreté s'accroît davantage parmi les chômeurs et les jeunes âgés de 18 à 29 ans. L'augmentation des durées de chômage et des conditions d'emplois moins favorables expliquent pour partie que ces populations soient plus affectées.

Source : Insee Première n°1464 – Septembre 2013

EMPLOI



L'EMPLOI

EMPLOI	2008	2009	2010	2011	2012	Sources
Population active		24 687	24 685			Insee
<i>dont actifs ayant un emploi</i>		65,6%	64,9%			
<i>dont chômeurs</i>		7,2%	7,4%			
Taux d'emploi des 25-54 ans		82,7%	82,5%			Insee
Demandeurs d'emploi toutes catégories	2 202	2 498	2 791	3 094	3 363	Pôle Emploi

La population de 15 à 64 ans par type d'activité

	2010	1999
Ensemble	24 685	23 297
Actifs en %	72,4	71,4
<i>Dont actifs ayant un emploi en %</i>	64,9	63,7
<i>Dont chômeurs en %</i>	7,4	7,5
Inactifs en %	27,6	28,6
<i>Elèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %</i>	9,3	11,1
<i>Retraités ou préretraités en %</i>	9,8	7,7
<i>Autres inactifs en %</i>	8,5	9,7

En 1999, les militaires du contingent formaient une catégorie d'actifs à part.

Sources : Insee, RP1999 et RP2010 exploitations principales.

Le tableau ci-dessus compare 2010 avec 1999. On peut remarquer que le taux d'actifs en 2010 est supérieur de 1,4% à 1999. Les inactifs sont en baisse, avec une perte au niveau des élèves, étudiants, stagiaires tandis que les retraités sont en hausse de 2 points.

Les différentes catégories de demandeurs d'emploi de Pôle Emploi

A : en recherche d'emploi

B : en recherche d'emploi ayant une activité de - 78h

C : en recherche d'emploi ayant une activité de + 78h

D : sans emploi mais non disponible (formation, stage, maladie...)

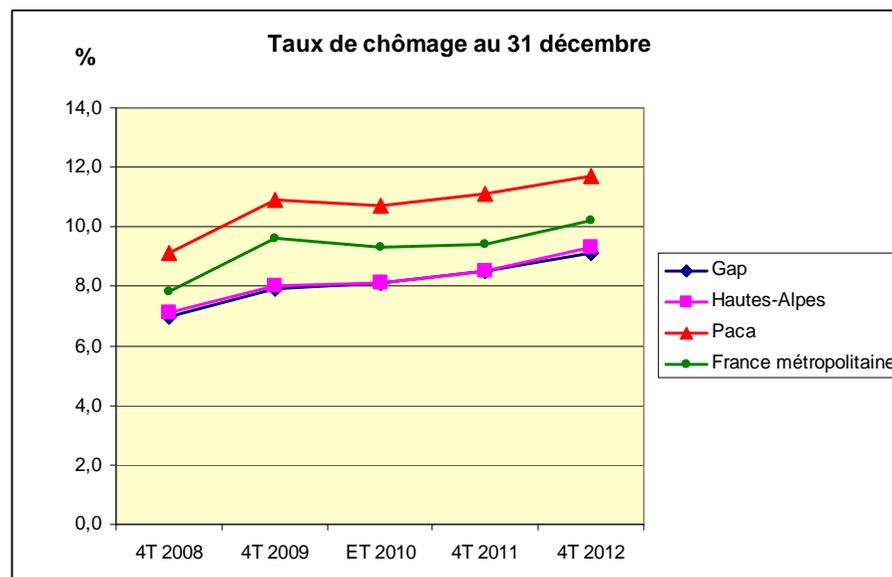
E : en emploi (contrats aidés)

Les offres d'emploi collectées par Pôle Emploi

	2009	2010	2011	2012
Emplois durables (+ 6 mois)	832	862	1 057	1 554
Emplois temporaires (1 à 6 mois)	671	786	1 750	2 795
Emplois occasionnels (- 1 mois)	221	239	265	502

Entre décembre 2011 et décembre 2012, les offres d'emploi durable (+ 6 mois) collectées par Pôle Emploi ont augmenté de 47%, les emplois temporaires (1 à 6 mois) de 59% et les emplois occasionnels (- 1 mois) de 89%.

Le chômage



Source Insee

Le taux de chômage au 4^{ème} trimestre 2012 s'établit à **9,1% pour Gap**, 9,3 % pour les Hautes-Alpes contre 11,7% en Paca et 10,2% en France.

Le département des Hautes-Alpes affiche le taux de chômage le plus faible de la région Paca

Le taux de chômage localisé pour la **zone d'emploi de Gap** subit une hausse de 2,1 points en 4 ans pour s'établir à 9,1% de la population active au 4^{ème} trimestre 2012. Au niveau régional, il s'établit à 11,7% de la population active et augmente de 2,4 points dans le même temps.

La demande d'emploi (DEFM catégories ABC, 31/12/2012)

	Effectifs	Evolution annuelle (%)
Hautes-Alpes	9 956	9,9
Région PACA	391 128	7,2
France métropolitaine	4 619 400	8,8

Source : STMT-Pôle Emploi / DIRECCTE-SESE

L'évolution annuelle de la demande d'emploi rapporte les effectifs de décembre 2012 à ceux de décembre 2011. Pour les Hautes-Alpes, on constate une augmentation de 9,9% de demandeurs d'emploi ABC en un an. La détérioration régionale de la demande d'emploi concerne tous les départements dans des proportions inégales : les départements alpins sont particulièrement touchés (entre + 9,9% et + 10,5% d'évolution annuelle). Parmi les zones d'emploi de la région, Briançon subit la plus forte évolution annuelle en 2012 (+14,7%) touchant essentiellement les seniors (+31,2% en un an).

Population des demandeurs d'emploi (DEFM catégories ABC)

	Au 31 décembre 2012		2011	2010	
Demandeurs catégories ABC	2 897	%	%	%	
15 à 24 ans	516	17,8	19,7	19,3	↘
50 ans ou plus	587	20,2	18,0	17,0	↗
Chômeurs longue durée		%			
+ 1 an	1058	36,5	32,8	18,3	↗
+ 2 ans	458	15,8	13,9	13,1	↗

Source : Pôle Emploi 2012

Fin décembre 2012, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi de catégorie ABC s'établit à 2 897 à Gap. Les moins de 25 ans représentent 17,8% des demandeurs et les 50 ans et plus 20,2%.

Les chômeurs longue durée de plus d'un an s'élèvent à 36,5% des demandeurs de catégories ABC et à 15,8% pour les demandeurs de plus de deux ans.

Motifs d'inscription des demandeurs d'emploi

	Au 31 décembre 2012		
	Ensemble	%	Dont femmes
Ensemble	4 653	100,0	2 339
licenciement	400	8,6	194
démission	191	4,1	97
fin de contrat à durée limitée	1 340	28,8	657
première entrée	173	3,7	99
Autres*	2 549	54,8	1 292

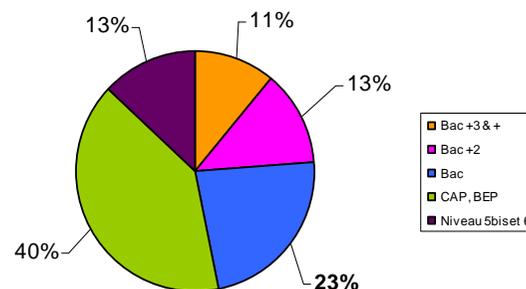
Source : Pôle Emploi 2012

La fin de contrat à durée limitée représente 28,8% des motifs d'inscription à Pôle emploi.

*Autres : réinscriptions suite à radiation, fin de formation, de maladie, de maternité, de congé parental...

Les niveaux d'étude des demandeurs d'emploi

En 2012, sur 3 359 demandeurs d'emploi toutes catégories, le niveau des études se répartit de la façon suivante : **11%** ont un niveau 1 & 2 (bac +3 et +), **13%** un niveau 3 (bac +2), **23%** un niveau 4 (bac), **40%** un niveau 5 (CAP, BEP), **13%** un niveau 5bis et 6



Le public accompagné par l'Espace Solidarité Emploi

En 2012, **707** visites ont été enregistrées et **367** nouveaux demandeurs ont été accueillis

- ✓ 3% ont moins de 26 ans, 57% de 26 à 49 ans, 13% 50 ans et +
- ✓ 55% sont des femmes
- ✓ 37% des demandes concernent le CV et 23% des services liés à l'emploi
- ✓ 81% des personnes utilisant les services de l'Espace Solidarité Emploi résident à Gap

466 élèves ont été sensibilisés aux Ateliers de Techniques de Recherche d'Emploi au travers de 57 interventions en lycées et au Pôle Universitaire.

Le nombre d'interventions en Ateliers Techniques de Recherche d'Emploi est en forte augmentation du fait de la mise en place d'ateliers expérimentaux auprès de certaines classes (ateliers adaptés à certains publics : CAP nouvelle chance, 3^{ème} DP6, Ateliers Relais). Ces interventions se font systématiquement en ½ classe.

Les chiffres du chômage des personnes handicapées

Depuis Février 2012, les bénéficiaires de l'AAH (seule) sont à nouveau repérés par Pôle Emploi comme bénéficiaires de l'obligation d'emploi. Pour information, ils n'étaient plus repérés pour les années 2010 et 2011.

Les données à fin septembre 2012

	DEFM handicapés	Evol N/N-1	DEFM tous publics	Evol N/N-1
Hautes-Alpes	876	+ 18,5%	10 941	+16,8%
Région PACA	28 444	+ 18,3%	383 484	+7,2%
France	358 965	+17,5%	4 841 249	+8,0%

Source : Pôle Emploi (tiré du Tableau de bord Agefiph Paca n°18 Décembre 2012)

Dans les Hautes-Alpes, l'évolution annuelle de la demande d'emploi de personnes handicapées est de + 18,5% contre + 18,3% en PACA et +17,5% en France métropolitaine.

Les travailleurs handicapés en Etablissement et Service d'Aide par le Travail

L'ESAT LA SOURCE fournit du travail à **116** personnes handicapées, dont 105 en EPT
La moyenne d'âge est de **38 ans** et la part des femmes représente **51 %**.

LOGEMENT

Aides au logement

Trois aides sont versées sous conditions de ressources par la CAF ou la MSA :

- l'allocation de logement familiale (ALF)
- l'allocation de logement sociale (ALS)
- l'aide personnalisée au logement (APL)

Elles ne sont pas cumulables. L'ordre de priorité est le suivant : APL, ALF, ALS.

L'Aide Personnalisée au Logement (APL) est versée aux allocataires de la CAF résidant dans des logements pour lesquels une convention relative au montant des loyers a été signée et aux accédants à la propriété.

L'Allocation de Logement aux Familles (ALF) est ouverte aux personnes ne bénéficiant pas de l'APL et percevant une allocation familiale ou/et aux jeunes mariés.

L'Allocation de Logement Social (ALS) est accordée à toutes les personnes ne bénéficiant ni de l'APL, ni de l'ALF, sous conditions de ressources.

LE LOGEMENT

LOGEMENT	2008	2009	2010	2011	2012	Sources
Nombre total de logements	20 232	20 765	21 209			Insee RP
<i>Part des résidences principales</i>	89%	88,6%	87,4%			
<i>Part des résidences secondaires</i>	3,6%	3,6%	3,7%			
<i>Part des logements vacants</i>	7,3%	7,8%	8,8%			
Part des ménages propriétaires de leur résidence principale	52%	53,1%	53,4%			Insee RP
Part des ménages locataires	44,6%	43,7%	43,4%			Insee RP
<i>Dont d'un logement HLM</i>	13,3%	12,3%	13,2%			
Nombre d'allocataires bénéficiant d'une aide au logement CAF	4 540	4 641	4 633	4 657	4 585	CAF
Nombre d'allocataires étudiants bénéficiaires d'une aide au logement CAF	409	393	354	372	322	CAF

Le logement social géré par l'OPH 05

L'OPH 05 gère **2 637 logements sociaux**. **9 398 personnes** ont été bénéficiaires d'un logement social, soit **2 663 familles**. Le nombre moyen d'occupants par logement est de 3,5.

11% sont des **personnes seules**, **31,6%** sont des **familles monoparentales** et **8,5%** ont **plus de 65 ans**.

En 2012, il y a eu **1 012 demandes** en attente (y compris les demandes d'échanges de logements) et **305 attributions**. Le nombre de logements vacants au 31 décembre en cours de proposition est de 37.

Le nombre d'impayés supérieur à 3 mois s'élève à **180** contre **137 en 2011**.

Le taux de turn-over sur le quartier de Fontreynne est de **11,4%**, celui du Haut-Gap de **14,7%** tandis que les quartiers de Beauregard, Centre-ville et Molines ont un taux compris entre **7,4 et 9%**.

A Gap, **63,3%** des ménages habitent depuis 5 ans et plus dans le même logement. Les maisons représentent **34,8%** des logements contre **29,9%** en 1999. **53,4%** des personnes sont propriétaires de leur résidence principale contre **49,1%** en 1999.

Les allocataires CAF

2 199 allocataires bénéficient de l'Allocation Personnalisée au Logement (APL) et **1 700** de l'Allocation Logement Social (ALS) et **686** de l'Allocation Logement aux Familles (ALF).

Le montant moyen de ces allocations est de **222 €** pour l'APL, **184 €** pour l'APS et **238 €** pour l'ALF.

Les jeunes et le logement

Le **Foyer des Jeunes Travailleurs** dispose de **136 places**. La durée moyenne du séjour est de 6,6 mois. Par ailleurs le FJT a une liste de 235 adresses d'appartements référencés tout public chez des bailleurs privés.

En 2012, **287** résidents ont séjourné au FJT dont **181 entrées dans l'année**. Majoritairement, les résidents ont entre 18 et 25 ans, sont de sexe masculin et originaires d'autres départements. Les ressources de ces résidents se décomposent comme suit : 89 résidents ont moins de 460€/mois, 67 entre 461€ et 915€ et 25 ont 916€ et plus par mois.

Tarifs sociaux de l'énergie

Il convient de relever que, face à l'augmentation du prix de l'énergie ces dernières années, des tarifs sociaux sur les consommations d'électricité et de gaz ont été mis en place depuis 2009 en faveur des ménages les plus modestes. Alors que le taux de recours à ces tarifs était faible du fait de démarches administratives lourdes (en 2009, seuls 25% des bénéficiaires de la CMU-C en Paca avaient recours au tarif de première nécessité – TPN – pour l'électricité), l'application de ces tarifs est devenue automatique pour toute personne bénéficiant de la CMU-C depuis Mars 2012.

Source : Atlas social du DROS 2013

FAMILLE

Ménage (au sens de l'INSEE)

Désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation par exemple). Un ménage peut être constitué d'une seule personne, on parle alors de ménage isolé.

Les personnes vivant dans des habitations mobiles (y compris les marinières, les sans-abris) ou résidant en collectivité (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérées comme vivant « hors ménages ordinaires ».

Famille

Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée, soit d'un couple marié ou non, avec ou sans enfant, soit d'un adulte avec un ou plusieurs enfants. Dans une famille, l'enfant doit être célibataire (lui-même sans enfant).

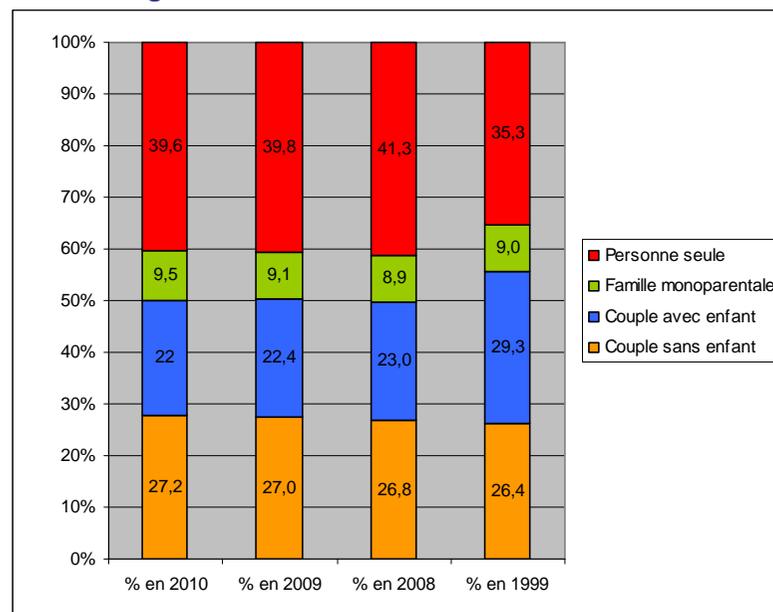
Allocataire (au sens de la CAF)

Ménage ayant perçu une prestation.

LES FAMILLES

FAMILLE	2008	2009	2010	2011	2012	Sources
Nombre de ménages	18 009	18 394	18 546			Insee
<i>Ménages d'une personne</i>		39,8%	39,6%			
<i>Ménages avec famille</i>		58,5%	58,7%			
<i>Autres ménages sans famille</i>		1,7%	1,7%			
Ensemble des familles	10 635	10 831	10 955			Insee
<i>Dont couples sans enfant</i>		46,3%	46,4%			
<i>Dont couples avec enfants</i>		38,2%	37,5%			
<i>Dont familles monoparentales</i>		15,5%	16,1%			
Nombre de familles allocataires	7 248	7 409	7 483	7 528	7 505	CAF
<i>Dont familles monoparentales</i>		1 313	1 331	1 336	1 369	
Enfants de - 3 ans	1 173	1 167	1 231	1 243	1 234	CAF

Les ménages selon la structure familiale



Insee RP

Le nombre des ménages s'élève à **18 546** en 2010 avec une taille moyenne des ménages de 2,1 personnes

Une forte diminution des ménages dont la famille principale est un **couple avec enfant** : 22% en 2010 contre 29,3% en 1999

Une forte augmentation dans le même temps des ménages d'une **personne seule** : 39,6% en 2010 contre 35,3% en 1999

Evolution des familles monoparentales

	1999	2008	2009	2010
Gap	14,0%	15,1%	15,5%	16,1%
Nombre de familles	10 196	10 635	10 831	10 955
Hautes Alpes	12,3%	13,4%	13,6%	13,9%
France	12,8%	14,1%	13,7%	13,9%

Insee RP

Les familles monoparentales

	Familles monoparentales allocataires		Evolution des familles monoparentales allocataires 2011-2012	
	Effectif	Part (en %)*	Effectif	Part (en %)
Gap Centre	107	50,0	+9	+9,2
Couronne	80	42,1	+14	+21,2
Puymaure Chabanas	124	33,6	-10	-7,5
Peripherie Nord	68	19,0	-9	-11,7
La Gare	88	48,9	+4	+4,8
Rochasson Bonneval	125	42,5	+12	+10,6
Villarobert Saint-Michel	93	34,4	-6	-6,1
Les Fauvins Treschatel	81	28,7	+0	+0,0
Saint-Marguerite Saint-Jean	64	23,8	-4	-5,9
Molines	57	41,3	+3	+5,6
Beauregard	72	43,4	-6	-7,7
Villeneuve	58	40,6	-5	-7,9
Serrebourges Fontreyne	64	29,6	-1	-1,5
Belleaureille Saint-Roch	55	22,4	+0	+0,0
Les Cedres Tournefave	116	48,3	+16	+16,0
Les Essagnieres	80	28,6	+12	+17,6
Les Fauvins Tokoro	moins de 5	-	-	-
Bayard	moins de 5	-	-	-
Romette Commune Associee	31	18,1	+1	+3,3
GAP	1 369	33,7	+33	+2,5
HAUTES-ALPES	3 783	28,4	+ 168	+ 4,6

* parmi l'ensemble des familles allocataires avec enfant(s)

Source : CAF 2011 et 2012

Evolution des familles monoparentales

16,1% des familles gapençaises sont monoparentales. Ce taux est supérieur de 2,2 points à la moyenne départementale et à la moyenne française.

Si l'on prend uniquement les familles avec enfants, soit 5 868 familles, la part des familles monoparentales s'élève à 30% en 2010, soit 1 763 familles.

Source : Insee RP

Les familles monoparentales

Un tiers des familles gapençaises sont monoparentales

1 369 familles monoparentales sont recensées dans la commune de Gap parmi les allocataires de la CAF. Elles représentent un tiers des familles.

Pour trois IRIS, le poids de la monoparentalité est proche de la barre symbolique de 50%. Près d'une famille sur deux y est une famille monoparentale : Gap Centre, La Gare et les Cèdres Tournefave.

Entre 2011 et 2012, le nombre de familles monoparentales gapençaises a augmenté de 2,5%, soit une trentaine de familles supplémentaires.

Les familles allocataires de la CAF

	2008	2009	2010	2011	2012
Nb de familles allocataires CAF	7248	7409	7483	7528	7 505
Dont enfants de 0 à 2 ans	1173	1167	1231	1243	1 234
Dont enfants de 3 à 5 ans	1039	1082	1071	1082	1 105
Dont enfants de 6 à 11 ans	2443	2437	2405	2361	2 332

CAF

En 2012, **2 339 enfants de moins de 6 ans** sont recensés par la CAF. Les données CAF couvrent, selon des estimations réalisées au plan national, environ 94% des enfants de 0 à 5 ans. Cette sous-représentation est liée à plusieurs facteurs dont les principaux sont :

- la non compétence de la CAF pour le versement de la totalité des prestations familiales aux personnes relevant de régimes particuliers,
- le versement de prestations sous condition de ressources et l'absence de prise en compte des ménages avec un seul enfant en l'absence d'un mode de garde à domicile.

7 505 familles sont allocataires de la CAF en 2012 dont **1 369 familles monoparentales**. 36% des familles monoparentales haut-alpines habitent à Gap. **31%** de ces familles perçoivent le RSA.

1 217 familles ont perçu la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE), **433** le complément familial, et **1 792** l'allocation de rentrée scolaire, ces deux dernières allocations étant soumises à des conditions de ressources.

Evolution de la population par âge regroupé (0-17 ans)

	2008	2009	2010
- 3 ans	998	1 102	1 186
3 à 5 ans	1 172	1 147	1 167
6 à 10 ans	2 274	2 279	2 358
11 à 17 ans	3 514	3 441	3 511
Total	7 958	7 969	8 222

Insee RP

On peut constater une augmentation de **+ 18,83 %** des enfants de moins de trois ans entre 2008 et 2010 (soit 188 enfants supplémentaires), avec un impact sur les effectifs scolaires, les temps périscolaires, la cantine ainsi que les accueils collectifs et individuels petite enfance de même que les accueils en centres de loisirs. **15% des moins de 3 ans et 19% des 3/5ans** vivent dans une famille monoparentale.

L'offre d'accueil pour les enfants de 0 à 6 ans

Les crèches multi-accueil

Les 4 crèches municipales et le Jardin d'enfants « Les Frimousses » ont accueilli **852 enfants pour 242 places** en 2012. Les 3 crèches associatives ont une capacité d'accueil de **56 places**.

L'accueil collectif

Etablissements	Nombre de places
Crèches collectives multi-accueil municipales	
Tom Pouce	25
La Pountinéla	42
Les Pins	95
Le Jardin d'enfants Les Frimousses	20
Crèches collectives associatives	
Les Bulles d'Enfants	16
Les Petits Lutins*	20
Les Petites Canailles	20
Crèche Familiale municipale	
Le Petit Chemin	60
Maison Assistantes Maternelles	
A Petit Pas	16
Les Baby Chou	16

*La crèche associative Les Petits Lutins a des places réservées pour des horaires atypiques ainsi que pour des personnes dans le cadre du retour à l'emploi.

L'offre d'accueil pour les enfants de 0 à 6 ans

L'accueil individuel : les assistantes maternelles

En 2012, **240** assistantes maternelles sont agréées par le Conseil Général pour une capacité de **754 places d'accueil**.

Les accueils en centres de loisirs

En 2012, **1 335 familles** se sont inscrites au CCAS pour l'accueil en centres de loisirs pour les mercredis et les vacances scolaires et ont permis d'accueillir **2 018 enfants** :

- **731 enfants de moins de 6 ans** au Centre de Loisirs Maternel,
- **1 287 enfants de 6 à 12 ans** à La Clairière.

L'éducation

L'augmentation des effectifs scolaires en maternelle et primaire : une inversion de tendance au niveau des effectifs scolaires

Les inscriptions dans les établissements scolaires de la commune sont plus nombreuses depuis deux ans. Cette pression pèse particulièrement sur certains groupes scolaires : Paul Emile Victor, La Pépinière, Bellevue et le Stade. Seuls deux groupes scolaires voient le nombre d'enfants diminuer : Charance et Beauregard.

L'augmentation du nombre d'élèves ne s'est pas traduite par une augmentation du nombre de classes. C'est même l'inverse qui s'est produit (passage de 145 en 2011/2012 à 141 en 2012/2013 et 143 en 2013/2014 dans le public), avec pour conséquence une augmentation du nombre moyen d'élèves par classe.

L'évolution des effectifs scolaires (écoles maternelles et primaires)

Etablissements publics	2011-2012	2012-2013	2013-2014	Evolution. 2011-2012/2013-2014	
				Effectifs	%
Anselme Gras	251	261	259	+8	+3,2
Beauregard	209	209	199	-10	-4,8
Bellevue	127	127	142	+15	+11,8
Charance	38	41	36	-2	-5,3
Les Eyssagnières	149	162	158	+9	+6,0
Fontreyne	343	337	346	+3	+0,9
La Gare	230	244	241	+11	+4,8
Lareton	38	36	41	+3	+7,9
Rue Pasteur	113	118	118	+5	+4,4
Paul Emile Victor	349	396	398	+49	+14,0
La Pépinière	85	71	113	+28	+32,9
Porte Colombe	318	320	326	+8	+2,5
Puymaure	232	208	232	-	-
Raymond Chappa	57	57	63	+6	+10,5
Le Rochasson	44	47	48	+4	+9,1
Romette	157	153	160	+3	+1,9
Le Stade	236	237	252	+16	+6,8
La Tourronde	88	95	96	+8	+9,1
Verdun	39	47	43	+4	+10,3
Villarovert	34	-	-	-	-
TOTAL	3 137	3 166	3 271	+134	+4,3

Source : IA 05

Etablissements privés	2011-2012	2012-2013	2013-2014	Evolution. 2011-2012/2013-2014	
				Effectifs	%
Calendreta Gapinan	20	16	16	-4	-20,0
St Cœur de Marie	211	229	232	+21	+10,0
Ste Jeanne d'Arc	311	314	316	+5	+1,6
TOTAL	542	559	564	+22	+4,1

Source : IA 05

Les taux de scolarisation selon l'âge en % pour la période 1999/2010

	1999	2010
2 à 5 ans	76,5	72,9
6 à 10 ans	99,2	98,6
11 à 14 ans		98,8
15 à 17 ans	97,5	97,2
18 à 24 ans	48,2	43,4

Insee RP

On peut constater une chute du taux de scolarisation entre 1999 et 2010 pour les 2/5 ans et les 18/24 ans.

Les taux de réussite aux examens en 2012

- Brevet des Collèges : 85,6%
- Baccalauréat général : 94,2% (89,6% moyenne nationale)
- Baccalauréat technologique : 85,3%
- Baccalauréat professionnel : 86,5%

Les actions de prévention

En 2012, l'Education Nationale a mis en place des actions de prévention. Ces actions ont touché 6 073 collégiens et lycéens à Gap.

Les thématiques de ces actions de prévention sont les suivantes :

- ✓ Education à la sexualité, prévention des IST, Sida,
- ✓ Addictions,

- ✓ Egalité filles/garçons.,
- ✓ Formation au 1^{er} secours,
- ✓ Prévention Accident de la route,
- ✓ Education nutritionnelle.

L'accompagnement en Classe Relais et en Atelier Relais

La Classe Relais concerne des collégiens de 6^{ème} et 5^{ème}. Elle a pour objectif le retour au collège.

L'Atelier Relais concerne les collégiens de 4^{ème} et 3^{ème}. Elle a pour objectif de travailler le projet professionnel d'orientation du collégien. **10 élèves** ont été suivis dans ce cadre.

Les études supérieures et la mobilité

Pour un jeune Haut-Alpin, la poursuite d'études supérieures suppose très souvent un changement de résidence : 61% des étudiants originaires des Hautes-Alpes résident ailleurs en 2008.

56% des étudiants en 2008, qui résidaient dans les Hautes-Alpes cinq ans plus tôt et qui n'y résident plus, ont quitté la région.

18% des jeunes de l'aire urbaine de Gap ont migré vers Grenoble

Par ailleurs, un quart des jeunes qui résident et étudient dans les Hautes-Alpes n'y résidaient pas cinq ans auparavant..

Source : Insee, Analyse n°33 - Juin 2013

DEPENDANCE



Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

Elle s'adresse aux personnes âgées de 60 ans ou plus dont le niveau de dépendance est évalué en GIR 1 à 4 et vise ainsi à une meilleure prise en charge de leur perte d'autonomie pour accomplir les gestes ordinaires de la vie courante. L'ouverture des droits n'est pas soumise à condition de ressources. Une participation financière reste toutefois à la charge des bénéficiaires lorsque les ressources sont supérieures à un montant révisé périodiquement. Cette allocation peut être versée par le Conseil Général selon le cas, soit directement à la personne, soit à l'établissement dans lequel elle réside.

Groupe Iso-Ressources (GIR)

La grille AGGIR (Autonomie gérontologique groupe iso-ressources) classe les personnes âgées en six niveaux de perte d'autonomie :

- GIR 1 : les personnes confinées au lit ou au fauteuil ayant perdu leur autonomie mentale, corporelle, locomotrice et sociale, qui nécessitent une présence indispensable et continue d'intervenants.
- GIR 2 : les personnes confinées au lit ou au fauteuil dont les fonctions mentales ne sont pas totalement altérées et qui nécessitent une prise en charge pour la plupart des activités de la vie courante, ou celles dont les fonctions mentales sont altérées mais qui ont conservé leurs capacités motrices.
- GIR 3 : les personnes ayant conservé leur autonomie mentale, partiellement leur autonomie locomotrice, mais qui nécessitent quotidiennement et plusieurs fois par jour des aides pour leur autonomie corporelle.
- GIR 4 : les personnes qui n'assument pas seules leur transfert mais qui, une fois levées, peuvent se déplacer à l'intérieur du logement. Elles doivent être aidées pour la toilette et l'habillage.
- GIR 5 et 6 : les personnes très peu ou pas dépendantes.

Gir Moyen Pondéré (GMP) : correspond au niveau de dépendance des résidents dans un établissement. Plus il est élevé, plus le niveau de dépendance est important. Si GMP >300, l'établissement est médicalisé, si GMP >700, l'établissement est équivalent à un hôpital gériatrique.

Allocation Adulte Handicapé (AAH)

Elle s'adresse aux personnes handicapées ne pouvant prétendre ni à un avantage vieillesse ni à une rente d'accident du travail.

Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé

(AEEH) : elle est destinée à tout enfant de moins de 20 ans dont le taux d'incapacité est d'au moins 50% s'il fréquente un établissement adapté ou s'il nécessite des soins.

LA DEPENDANCE

L'aide à domicile

686 personnes de + 75 ans utilisent les services de l'ADMR et des deux SSIAD. La dépendance des usagers de l'ADMR et des SSIAD se décompose comme suit :

- Les GIR 5 & 6 représentent 46,6 % des personnes et sont exclusivement des usagers de l'ADMR
- Les GIR 3 & 4 représentent 42,1 %
- Les GIR 1 & 2 représentent 11,3 %

Le nombre d'allocataires qui perçoit l'**Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)** à domicile s'élève à **677 gapençais** (1 955 allocataires APA pour l'ensemble du département).

En 2012, **51 867 repas** ont été livrés à domicile par le CCAS et **1 499** ont été servis dans les foyers seniors. On note une baisse des repas journée au profit des repas de midi.

Pour la **télésecurité**, **120** nouveaux dossiers ont été traités au CCAS.

Le **plan canicule** n'a pas été déclenché en 2012.

Les personnes en établissement

Les personnes âgées en établissement viennent majoritairement de GAP, ensuite des Hautes-Alpes et très peu d'autres départements. La durée moyenne de séjour dans les établissements se situe entre 1 à 5 ans avec une dépendance forte pour le CHICAS et l'Ehpad St Mens (GMP : 776).

La moyenne d'âge de demande d'entrée en établissement se situe aux alentours de 86-87 ans.

En 2012, **381 allocataires** vivant en établissement perçoivent l'APA à Gap pour 952 allocataires sur le département.

Le handicap

L'Allocation Adulte Handicapé (AAH) est versée à **848 bénéficiaires** et l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH) à **153 enfants**.

Parmi les personnes âgées de 60 ans ou plus vivant à domicile, huit sur dix sont aidées par leur entourage et six sur dix le sont pour des tâches de la vie quotidienne.

Source : Drees, Etudes et résultats, mars 2012

PRECARITE

Allocataire à bas revenus (au sens de la CAF)

Allocataire dont le revenu disponible par unité de consommation (RUC) est sous le seuil des bas revenus fixé à 60% de la médiane des revenus déterminée par l'Enquête Revenus Fiscaux. La médiane est la valeur pour laquelle 50% des allocataires se situent en dessous et 50% au dessus. En 2012, le seuil des bas revenus est de 1001 €. Attention : les étudiants et les personnes de plus de 65 ans sont hors champ de calcul.

Revenu de Solidarité Active (RSA)

Le RSA est une allocation instaurée au 1^{er} juin 2009. Le RSA socle a remplacé le revenu minimum d'insertion (RMI), l'allocation de parent isolé (API) et les dispositifs associés d'intéressement à la reprise d'emploi. Le RSA activité permet de compléter les revenus des bénéficiaires ayant de faibles revenus d'activité, supérieurs cependant au seuil du RSA socle. Un bénéficiaire peut bénéficier du RSA socle seulement, du RSA activité seulement, ou bien des deux composantes simultanément. Le RSA est ouvert aux personnes âgées d'au moins 25 ans, ou ayant la charge d'un enfant né ou à naître. Plus précisément, cette allocation complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent un niveau garanti, lorsqu'elles sont inférieures à celui-ci.

Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA)

Allocation unique, entrée en vigueur en 2007, en remplacement des différentes prestations qui composaient le minimum vieillesse. L'ASPA constitue un montant minimum de pension de vieillesse accordé, sous condition de ressources, aux personnes qui n'ont pas suffisamment cotisé aux régimes de retraite pour pouvoir bénéficier d'un revenu d'existence, à l'âge de la retraite.

LA PRECARITE

PRECARITE	2008	2009	2010	2011	2012	Sources
Nb de ménages sous le seuil de pauvreté	2 189	2 366	2 454	2 581	2 628	CAF
Nb de ménages dépendant à + de 50% des minima sociaux	1 354	1 474	1 603	1 673	1 748	CAF
Nb de bénéficiaires de l'ASPA	396	414	417	367	348	CRAM Sud-est
Nb de personnes couvertes par le RSA		1 940	2 185	2 314	2 448	CAF
<i>dont allocataires RSA Socle</i>		585	685	735	773	
<i>dont allocataires RSA Socle + activité</i>		100	106	126	136	
<i>dont allocataires RSA Activité</i>		283	305	316	345	
Nb de familles monoparentales couvertes par le RSA		358	387	400	427	CAF

Les minima sociaux

Les chiffres de la CAF montrent une augmentation entre 2011 et 2012 de **+ 4,48 %** de ménages dépendant à + de 50% des minima sociaux (RSA, AAH) et **+ 1,79 %** de ménages vivant sous le seuil de pauvreté.

1 254 allocataires perçoivent le RSA, **soit 6,04 % de la population âgée de 18 à 59 ans**, dont **61,64 %** pour le RSA socle. Sur les **2 448** personnes couvertes par le RSA, **17,44 %** des bénéficiaires sont des **familles monoparentales**.

Au 31 décembre 2012, la région PACA compte 189 000 allocataires du RSA, soit 7,3 % de la population âgée de 18 à 59 ans contre 5,5 % pour la France métropolitaine.

Le non-recours au RSA

50% des personnes qui auraient droit au RSA n'en font pas la demande. Parmi les personnes éligibles au RSA « activité », une sur trois ne la réclame pas. Parmi les explications du non-recours, la méconnaissance du dispositif concerne 11% des personnes, 13% ne souhaitent pas « être dépendantes ou redevables », 2% disent ne pas être « intéressées par le RSA ».

Source : « enquête quantitative sur le RSA » dirigée par la DARES et la CNAF

L'allocation Solidarité Personne Agée

Son montant est de **777,17€** au 1^{er} avril 2012.

Le nombre de bénéficiaires de l'ASPA a diminué en 2012 avec **348** personnes, en baisse continue depuis 2008.

Dans les Hautes-Alpes, la part des bénéficiaires du minimum vieillesse est de 3,3% rapportée à la population âgée de 60 ans et plus contre 5,4% pour la Région PACA et 3,5% au niveau national.

Sept personnes bénéficiaires sur dix sont des femmes isolées. En effet, celles-ci vieillissent plus souvent seules et ont moins cotisé à l'assurance retraite, en Paca comme en France.

La répartition par IRIS des allocataires CAF percevant des minima sociaux en 2011

Nom de la zone	Nombre d'allocataires	% allocataires RSA	% allocataires RSA Socle	% allocataires dont le revenu est constitué à + 50% de prestations sociales	% allocataires dont le revenu est constitué à 100% de prestations sociales
GAP CENTRE	904	27	22	34	22
COURONNE	546	14	9	20	11
PUYMAURE CHABANAS	534	14	9	16	8
PERIPHERIE NORD	544	7	4	17	9
LA GARE	396	12	8	21	12
ROCHASSON BONNEVAL	533	22	17	28	12
VILLAROBERT SAINT-MICHEL	365	14	10	21	12
LES FAUVINS TRESCHATEL	461	18	13	24	12
SAINT-MARGUERITE SAINT-JEAN	382	17	12	21	11
MOLINES	525	10	8	23	14
BEAUREGARD	302	17	12	23	11
VILLENEUVE	302	18	14	24	12
SERREBOURGES FONTREYNE	337	16	11	21	11
BELLEAUREILLE SAINT-ROCH	343	11	8	12	7
LES CEDRES TOURNEFAVE	390	20	13	25	11
LES ESSAGNIERES	387	8	6	21	12
ROMETTE COMMUNE ASSOCIEE	214	6	5	9	4

Source Insee CAF 2011

Au niveau national, le RSA activité, introduit en 2009 comme un complément à un petit salaire, n'est demandé que par un tiers des potentiels ayants droit.

L'aide sociale

Les dossiers d'aide sociale progressent régulièrement

- 40 dossiers pour les demandes « établissements personnes âgées et personnes handicapées » (22 demandes en 2010, 37 en 2011).
- 46 demandes d'obligations alimentaires.

Les aides financières facultatives du CCAS

Pour l'année 2012, 34 ménages ont été demandeurs d'une aide financière, concernant principalement **le logement et les charges afférentes**.

Selon les 795 CCAS/CIAS ayant répondu à l'enquête UNCCAS, réalisée fin 2012, la **précarité énergétique** touche de plus en plus de ménages. Une évolution qui risque de perdurer avec l'augmentation du coût de l'énergie. En réponse, parallèlement aux aides financières directes, les CCAS s'impliquent dans la prévention, grâce à des partenariats avec les acteurs concernés.

Le CCAS a signé une convention de partenariat avec EDF. Les travailleurs sociaux peuvent ainsi être formés et accompagnés pour aider les familles ayant des difficultés afin de maîtriser au mieux leur consommation d'énergie.

L'épicerie solidaire

L'épicerie est gérée par le CCAS et les demandes sont instruites par un collectif composé des structures suivantes : CCAS, Conseil Général, CRAM, CPAM, CAF, Croix Rouge, Secours Catholique, APPASE, Mission Jeunes 05 et CAP. Ce dernier se réunit une fois par mois pour étudier les dossiers.

L'épicerie solidaire ouvre un droit à la famille bénéficiaire pour 3 mois renouvelable une fois par année. Le montant demandé pour les achats se situe entre 10 et 20% du prix réel. Un montant limite est fixé par semaine suivant le nombre de personnes composant la famille.

L'épicerie solidaire s'approvisionne auprès de la Banque Alimentaire située à Oraison, des grandes surfaces, des entreprises agro-alimentaires et développe actuellement de la prospection auprès de commerçants extérieurs à Gap.

En 2012, 362 demandes ont été faites et 326 dossiers ont été acceptés. **820 usagers** ont fréquenté l'épicerie solidaire dont 399 enfants. 53 personnes ont moins de 26 ans et 22 personnes plus de 60 ans.

Hébergement

Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale Héliade a accueilli **63** personnes en 2012 pour une durée moyenne de séjour de 13 mois. Cela concerne 6 familles avec enfants et 5 familles monoparentales.

Le nombre de personnes suivi en AVDL (Accompagnement Vers et Dans le Logement) s'élève à **26**.

L'Aide au Logement Temporaire

Les ALT sur GAP concernent **13** logements pour l'APPASE, **3** pour le CCAS, **2** pour Mission Jeunes 05, **5** pour AIDES et **5** pour le Foyer des Jeunes Travailleurs. Le nombre total des personnes hébergées s'élèvent à **119**.

Les expulsions domiciliaires

Lorsqu'une famille est assignée devant un tribunal pour une demande d'expulsion, le Préfet demande aux communes de réaliser une enquête sociale. Pour cela, la famille reçoit une convocation à laquelle elle ne répond pas systématiquement.

En 2012, la préfecture a demandé **101** enquêtes sociales. 15 personnes ont donné suite à la convocation d'enquête sociale envoyée par le CCAS.

SANTE



Couverture Maladie Universelle (CMU)

Permet à toute personne résidant en France de façon durable et régulière, de bénéficier de la sécurité sociale pour ses dépenses de santé. Elle offre également aux personnes dont les revenus sont les plus faibles une couverture maladie complémentaire.

Aide médicale Etat (AME)

Toute personne de nationalité étrangère, en situation irrégulière au regard de la législation sur le séjour des étrangers en France, a droit à l'Aide Médicale Etat (pour elle-même et les personnes à sa charge) à condition de résider en France depuis plus de 3 mois, sous réserve de remplir les conditions de ressources.

LA SANTE

SANTE	2008	2009	2010	2011	2012	Sources
Nombre de Médecins généralistes	68	68	70	65	65	CPAM
Nombre de Médecins spécialistes	85	86	88	78	70	CPAM
Nombre d'infirmiers	67	64	70	68	74	CPAM
Nombre de bénéficiaires de la CMU	589	664	808	970	996	CPAM
Nombre de bénéficiaires de la CMU-C	1 492	1 668	1 774	1 995	1 978	CPAM
Nombre de consultation PASS		454	461	466	652	CHICAS
Nombre de personnes sans couverture sociale (AME)		81	118	98	77	CHICAS
Nombre de personnes accueillies au CIDAG		728	632	624	725	CHICAS
Nombre de personnes reçues au centre CPAM Les Jonquilles		812	804	766	875	CPAM

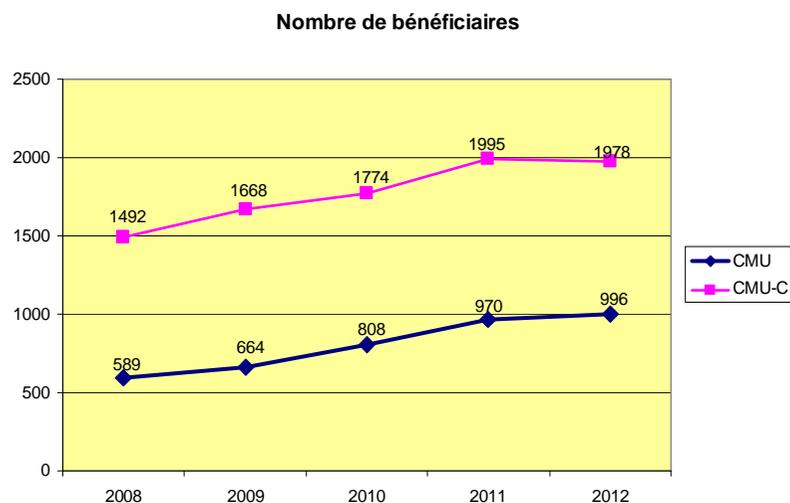
L'offre en médecine de ville

Avec 65 médecins généralistes, Gap compte un ratio de 1,6 généralistes pour 1000 habitants contre 1,4 de moyenne en France. Par contre, il y a une baisse significative des spécialistes (- 18) entre 2010 et 2012.

Les Hautes-Alpes souffrent d'une densité faible de spécialistes, particulièrement en ophtalmologie, neuro-psychiatrie et psychiatrie ainsi qu'en gynécologie médicale et obstétrique.

L'offre en soins infirmiers continue à progresser avec 74 infirmiers recensés en 2012, soit 6 de plus qu'en 2011.

Santé et Précarité



CMU et CMU-C

996 personnes sont affiliées à la Couverture Maladie Universelle (CMU) soit une augmentation de 2,61% en 2012. 1 978 personnes bénéficient de la CMU complémentaire, chiffre en baisse de 0,86%. Ces chiffres marquent un ralentissement après une forte hausse en 2011 des bénéficiaires de la CMU et CMU-C.

Reste à charge et renoncement aux soins des bénéficiaires de la CMU-C

Depuis le 1^{er} janvier 2000, la CMU-C permet à toute personne résidant en France de façon stable et régulière et dont les ressources sont inférieures à un certain plafond de bénéficier d'une protection complémentaire gratuite.

En France, parmi les bénéficiaires de la CMU-C ayant eu recours aux soins en 2010, 26% ont eu un reste à charge. Celui-ci atteint en moyenne 65 € par personne et par an au niveau national, tandis qu'il dépasse 100 € en Paca. Les restes à charge les plus importants concernent l'optique, les soins dentaires et les honoraires médicaux.

Entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2010, 4 510 questionnaires ont été renseignés par des bénéficiaires majeurs de la CMU-C, consultant dans 20 centres d'examen de santé, sollicités en concertation avec la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie. Si la mise en place de la CMU-C a fait objectivement reculer le renoncement aux soins des populations précaires, plus d'un tiers des bénéficiaires a, selon cette enquête, renoncé à des soins pour des raisons financières. Le non-recours pour raisons financières se produit le plus souvent avant même d'avoir consulté (66% des renoncements aux soins pour raisons financières).

Enfin, près d'un quart des personnes déclare avoir renoncé pour des raisons autres que financières. Les motifs les plus fréquemment cités sont les délais de rendez-vous trop importants, le manque de temps, les soins « jugés pas utiles » et le refus de la part du professionnel.

Source : Atlas Social 2013 du DROS Paca

L'accès aux soins gratuits

L'**Aide Médicale d'Etat (AME)** a bénéficié à 77 personnes, en baisse par rapport à 2011 (- 21 personnes). L'AME concerne les personnes étrangères en situation irrégulière.

La **Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS)** a reçu 652 personnes, en augmentation de 39,9% entre 2011 et 2012. Le PASS garantit l'accès aux soins pour tous. Elle s'adresse aux personnes n'ayant pas de sécurité sociale et/ou de mutuelle et ayant des difficultés pour le paiement des soins. L'assistante sociale du CHICAS évalue la demande, constitue les dossiers d'ouverture de droits et organise l'orientation. Puis l'infirmière évalue l'urgence des soins et un rendez-vous est fixé avec le médecin de la PASS si nécessaire.

Le **Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit (CIDAG)** a accueilli 725 personnes. Outre le dépistage anonyme et gratuit, le CIDAG est un centre de vaccination, un centre de vaccination anti-amarile (pour les voyageurs) et un centre de lutte contre les infections sexuellement transmissibles (IST).

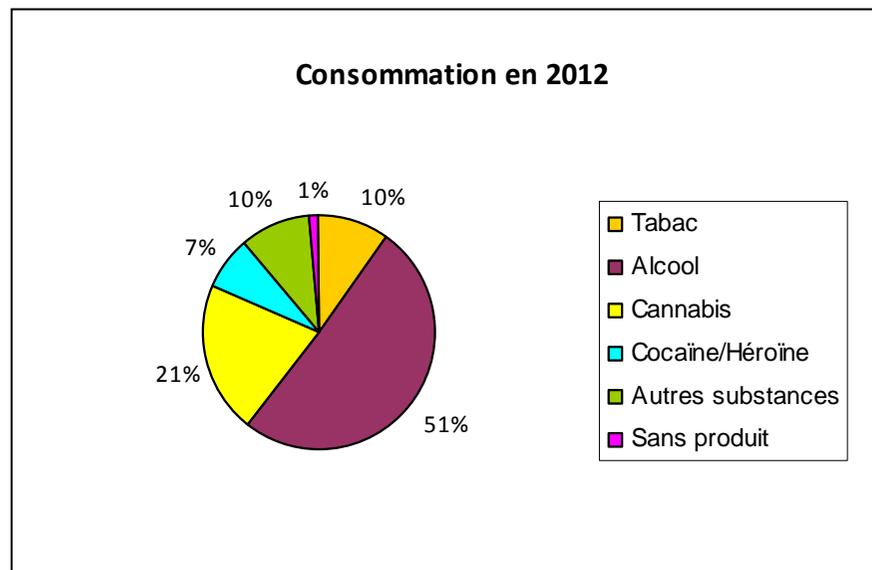
Le **Centre d'Examen de Santé « Les Jonquilles » de la CPAM** a bénéficié à 875 personnes pour un bilan médical complet et gratuit.

Les addictions

Le Centre de soins CSAPA Sud

A compter du 1/01/2011, le CSAPA Sud (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) a été missionné pour tous les types d'addictions, avec ou sans produit (alcool, tabac, drogues, addiction sans produit...).

Ses missions sont l'accueil, l'évaluation et la prise en charge sociale, éducative, psychologique et médicale ainsi que l'orientation vers les structures adaptées.



- 673 personnes ont été accueillies en 2012 dont 317 nouveaux patients
- L'alcool représente 51% des consommations principales, le cannabis 21%, le tabac 10%, les autres substances (LSD, médicaments, solvants...) 10% et la cocaïne/héroïne 7% (en baisse notable par rapport à 2011, 68 usagers en 2011 contre 48 en 2012), et 1% pour les « sans produit »
- Les obligations judiciaires représentent 92 demandes, 166 sont le fait d'orientation de professionnels et 289 sont le fait de démarches volontaires

Consultation Jeunes consommateurs et Parents

- ✓ 45 personnes de l'entourage ont été accueillies
- ✓ 155 jeunes ont consulté dont 114 sont mineurs
- ✓ Le cannabis est la substance principalement consommée
- ✓ Sur 155 demandes, 61 sont des demandes émanant d'obligations judiciaires, 40 des démarches volontaires

	2010	2011	2012
Nb de jeunes accueillis	99	110	155
Nb de jeunes consommant principalement du cannabis	89	83	125
Nb d'obligations judiciaires	67	50	61
Nb de démarches volontaires	6	13	40
Nb de demandes émanant de l'entourage	10	20	21
Nb de demandes émanant du milieu scolaire	8	21	21
Nb de demandes autres (partenaires sociaux, médico-sociaux....)	8	6	12

Les Appartements de Coordination Thérapeutique

Les Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) ont été autorisés par l'ARS le 13 décembre 2011.

La Fondation Edith Seltzer a assuré sur Gap la transition avec le dispositif Alter Ego de l'Association Aides au 1^{er} janvier 2012. Elle a travaillé en partenariat avec l'Association APPASE ce qui a permis la création de 5 appartements sur Gap.

Toutes les personnes sont atteintes d'une ou plusieurs pathologies : addictions, VIH/VHC, diabète, troubles psychiatriques, cancers...

Les critères d'admission concernent les personnes ayant une ou des maladies chroniques et vivant en situation de précarité. La prise en charge est temporaire et un contrat est signé. Le dispositif s'articule avec la Maison Relais, les CHRS et les SAMSAH et fait partie du SIAO.

Cinq appartements de coordination thérapeutique (ACT) se situent à Gap où 11 personnes ont été hébergées en 2012 (9 hommes et 2 femmes) pour une durée moyenne de séjour entre 6 mois et 1 an. L'âge moyen se situe autour de 47 ans. Sur les 11 personnes, 4 ont des enfants et les reçoivent régulièrement. Toutes les personnes sont orientées par un médecin, un centre de soins, un hôpital ou un travailleur social.

La DDCSPP a apporté son soutien au programme dans le cadre des mesures d'Aide au Logement Temporaire (ALT). Le Conseil Général a contribué par le dispositif d'accompagnement social du Fonds de Solidarité Logement (FSL).

Quelques chiffres du bilan 2011 de la Fédération Nationale des ACT

- ✓ 58% des résidents en ACT cumulent au moins deux pathologies
- ✓ 26% des résidents ont en plus des troubles psychiatriques
- ✓ 37% des séjours sont de plus de 24 mois, 19% de 12 à 18 mois, 17% de 6 à 12 mois
- ✓ 58% ont des problèmes d'addiction et correspondent aux séjours les plus longs
- ✓ 50% des sorties sont vers un logement autonome

La précarité peut être la conséquence ou la cause de la maladie.

